

UNI-CITÉ

Les villes durables européennes se réunissent à Genève

La gouvernance multi-niveaux et la finance durable seront au cœur de la 7^e Conférence européenne des villes durables qui se tiendra à Genève, du 17 au 19 avril prochain, en collaboration avec l'UNIGE

La 7^e Conférence européenne des villes durables «Economie écologiquement et socialement responsable: une solution face à la crise?» organisée en partenariat avec l'UNIGE, se tiendra du 17 au 19 avril prochain à Genève. Elle sera axée sur la gouvernance et le financement du développement durable et tentera de trouver des mécanismes institutionnels susceptibles de s'attaquer efficacement aux crises financières, sociales et environnementales actuelles.

Durant trois jours, divers intervenants de renommée internationale prendront la parole lors des sessions plénaires, et une trentaine d'ateliers thématiques seront proposés sur des sujets tels que les achats durables, la mobilité, la biodiversité urbaine, l'économie sociale et solidaire, etc. Par ailleurs, des visites de sites dans la région de Genève exposeront les développements les plus récents du canton dans le domaine de la durabilité urbaine.

PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

Les participants à ce vaste programme auront l'opportunité d'échanger expériences et bonnes pratiques en matière de développement durable avec des personnalités qui sont à l'avant-garde de la pensée dans ce domaine.

Sociologue, collaborateur scientifique à l'Institut des sciences de l'environnement, Cédric Lambert mène des travaux de recherche autour des processus d'aménagement concertés. Il a mis sur pied un atelier sur l'engagement citoyen comme facilitateur du développement urbain durable (*jeudi 18 avril, de 11h30 à 13h*). Entretien.



Les habitants du Lignon peuvent améliorer la qualité de vie de leur quartier en proposant des projets. Photo: DR

Depuis quand l'engagement citoyen est-il devenu acteur du développement durable?

Cédric Lambert: Dès le début des années 70, les processus de planification d'aménagement du territoire ont été régulièrement remis en cause par des populations insatisfaites. Mais c'est en 1992 que le Sommet de Rio institutionalise, pour la première fois, la participation citoyenne, en inscrivant dans son programme de recommandations «Action 21» – communément appelé Agenda 21 – la nécessité de mener des processus de concertation. En 1994, ICLEI Europe (Local Governments for Sustainability) lance sa «Campagne des villes durables

européennes» avec comme souci de faire participer la population à la démarche «développement durable», essentiellement dans le but d'identifier les problèmes en amont. Le canton de Genève adopte, quant à lui, la Loi sur l'action publique en vue d'un développement durable en 2001, qui ancre les principes de l'information réciproque et de la participation.

Qu'en est-il de la participation citoyenne aujourd'hui à Genève?

La mise en place est lente et laborieuse. Il s'agit avant tout de clarifier les règles de la participation et la place qu'elle tient dans les processus de décision. Les conflits dans le domaine de l'aménagement du territoire se sont exacerbés à Genève ces dernières années et il y a énormément de blocages et de recours. Pour y remédier, il s'est avéré nécessaire de considérer, en amont, les intérêts des uns et des autres et d'essayer de concilier les attentes de chacune des parties prenantes.

Comment cela se traduit-il concrètement?

Un des meilleurs exemples est le «contrat de quartier», soit un engagement institutionnalisé entre autorités, professionnels de terrain (police, école, acteurs sociaux, etc.) et associations d'habitants. Le politique va jusqu'à déléguer le développement de projets aux associations d'habitants en leur allouant un budget. La commune de Vernier a ainsi lancé plusieurs initiatives de ce type dans ses quartiers. Tous les habitants peuvent soumettre leurs idées et s'engager à travers les associations

pour l'amélioration de la qualité de vie du quartier (installation d'une patinoire l'hiver ou de jeux d'échecs sur l'espace public, organisation de manifestations pour les aînés, etc.). Autre exemple de ce type, à Versoix, des potagers urbains collectifs ont pu être aménagés dans le quartier de la Pelotière, des lieux d'accueil communautaires ont pu être développés. Des initiatives destinées à améliorer la cohésion sociale en milieu urbain.

Et quelles sont les limites de cette participation?

La réelle difficulté est que cela nécessite du temps. Il faut stimuler l'engagement, apprendre à une diversité grandissante d'interlocuteurs les rouages de la démocratie institutionnelle, faire comprendre les limites des conditions-cadres prescrites par le politique et structurer des partenariats durables avec les instances administratives. Les mécanismes de concertation au niveau institutionnel ne sont pas simples. De plus, il n'existe pas de méthode toute faite à appliquer, cela reste très expérimental et itératif, les approches partenariales doivent s'adapter au terrain et aux spécificités des populations locales. ■

| POUR EN SAVOIR PLUS |

Economie écologiquement et socialement responsable: une solution face à la crise?

du 17 au 19 avril
Centre international de conférences
Genève (CICG)
17 rue de Varembé
www.genevedurable2013.org

IMPRESSION

| le journal |

Université de Genève
Service de communication
24 rue Général-Dufour
1211 Genève 4
lejournal@unige.ch
www.unige.ch/lejournal
Secrétariat, abonnements
T 022 379 75 03 | F 022 379 77 29

Responsable de la publication

Didier Raboud

Rédaction

A. Charvet, S. Délèze,
J. Erard, S. Fournier, J. Michaud,
V. Monnet, A.-L. Payot, F. Sisbane,
M. Tiphticoglou, A. Vos

Correction

lepetitcorrecteur.com

Conception graphique

J. Maggioni, G. Mandofia, L. Monnin

Impression

Atar Roto Presse SA, Vernier

Tirage

8 000 exemplaires

Reprise du contenu des articles autorisée avec mention de la source.

Les droits des images sont réservés.

| PROCHAINE PARUTION |

jeudi 25 avril 2013



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**